# Des faits

Le commandant civil de Lambaye (Baol), M. Donis, avait à reprocher au chef du village de Diomigo, voisin de sa résidence, un manque d'empressement à l'exécution de ses ordres. Il résolut, en conséquence, de le faire garrotter. L'administrateur alla trouver le chef et, l'interpellant brusquement:

— Le *Tègue* vous a-t-il jamais garrotté? Questionna-t-il.

— Non, répondit le notable, car je ne lui ai jamais manqué.

— Eh bien! moi, je vais vous faire garrotter!

— Vous me tuerez plutôt! Je n'ai commis aucune faute; je ne veux pas être garrotté!

Les gens de Diomigo déclarèrent formellement qu'ils s'opposeraient de toutes leurs forces à l'exécution de cette menace.

— Ah ! c'est ainsi! s'écria l'administrateur. Et il donna l'ordre de mettre le feu aux cases...

Le cadi de Lambaye, assisté de Bar-Diop, de Fara Lambaye et du diaraf Baol, dit au fonctionnaire:

— Tu verras le feu et la fumée de l'incendie!... Il tint parole...

Le 6 mai, à 1 h. 25 du soir, le feu était allumé et le village de Diomigo, très important, flambait aux quatre coins.

En un clin d'œil, toute l'agglomération fut la proie des flammes. Chassés par l'incendie, les habitants se réfugièrent dans la brousse, pour y être chassés et traqués comme des bêtes fauves par les cavaliers de Lambaye!

Le cadi de ce village avait, en effet, autorisé ses gens à

s'emparer de toute personne qu'ils pourraient atteindre dans sa fuite et à la réduire à l'esclavage...

Des enfants, des femmes furent ainsi saisis. Ceux qui purent s'échapper se réfugièrent dans la brousse et quelques indigènes de Diomigo furent vus autour d'un puits où ils s'étaient arrêtés dans leur fuite désordonnée.

Rien ne reste de ce malheureux village, et ce qui échappa au feu fut livré au pillage; on fit main basse sur les animaux comme l'on avait fait sur les personnes, et, grâce au désordre occasionné dans la contrée par cet événement, on comprit dans la razzia des chèvres et des ânes appartenant à des villages voisins. Quelques petits traitants virent leurs marchandises brûlées avec tous les greniers de mil et d'arachides qui existaient à Diomigo.

Après l'exécution de cet ordre barbare, et après avoir semé ainsi la désolation et éparpillé les familles dans la brousse, en proie à la faim, le cadi de Lambaye voulut leur fermer tout asile et compléter ainsi leur malheur qu'il ne croyait pas complet.

Il fit appeler les chefs de tous les villages voisins et leur intima l'ordre de nourrir ses gens; chaque famille avait à apporter une grande calebasse de couscous et de viande. Il leur enjoignit ensuite l'ordre de venir le lendemain à Lambaye subir l'épreuve du feu et jurer qu'ils n'avaient donné refuge à aucun habitant de Diomigo.

Cette épreuve consiste à passer la langue sur une barre de fer rougie au feu; il ne faut pas qu'elle brûle si l'on est innocent!

C'est là ce qui s'appelle «apporter aux races inférieures les bienfaits de la civilisation européenne!»

(Raconté par *l'Intransigeant* d'après le *Voltaire*.)